

Prism'emploi s'engage pour la sécurité routière de ses salariés

LES 7 ENGAGEMENTS

- ✔ Nous limitons aux cas d'urgence les **conversations téléphoniques** au volant
 - ✔ Nous prescrivons la **sobriété** sur la route
 - ✔ Nous exigeons le port de la **ceinture de sécurité**
 - ✔ Nous n'acceptons pas le **dépassement des vitesses autorisées**
 - ✔ Nous intégrons des **moments de repos** dans le calcul des temps de trajet
 - ✔ Nous favorisons la **formation** à la sécurité routière de nos salariés
 - ✔ Nous encourageons les **conducteurs de deux-roues** à mieux s'équiper
-

Isabelle EYNAUD-CHEVALIER
Déléguée générale
Prism'emploi



Marie GAUTIER-MELLERAY
Déléguée interministérielle
à la Sécurité routière

